



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

20 février 2025

États financiers de la BCE pour 2024

- La BCE fait état d'une perte de 7,9 milliards d'euros (1,3 milliard d'euros en 2023)
- Les pertes seront compensées par les bénéfices futurs

Les états financiers de la Banque centrale européenne (BCE) pour 2024 font apparaître une perte de 7 944 millions d'euros, un montant comparable à la perte de 7 886 millions d'euros enregistrée en 2023, avant le transfert depuis les provisions pour risques. Au cours de cet exercice, la reprise totale de la provision pour risques financiers, à hauteur de 6 620 millions d'euros, avait permis de ramener la perte à 1 266 millions d'euros. En 2024, en revanche, le solde de cette provision étant nul, les pertes n'ont pu être couvertes. La perte subie en 2024, comme celle enregistrée l'année précédente, restera au bilan de la BCE pour compensation par les bénéfices futurs. En raison de cette perte, aucun bénéfice ne sera distribué aux banques centrales nationales (BCN) de la zone euro au titre de 2024.

Ces pertes surviennent après de nombreux exercices clos par des bénéfices substantiels et résultent de mesures de politique monétaire que l'Eurosystème a dû prendre pour accomplir sa mission principale de maintien de la stabilité des prix. Dans le cadre de ces mesures, la BCE a dû accroître la taille de son bilan en acquérant des actifs financiers, essentiellement assortis de taux d'intérêt fixes et d'échéances longues. Ces achats se sont accompagnés d'une hausse correspondante des engagements, sur lesquels la BCE paie des intérêts à taux variables. Les relèvements des taux d'intérêt directeurs effectués par la BCE en 2022 et 2023 en vue de lutter contre l'inflation élevée dans la zone euro ont donc entraîné une augmentation immédiate des charges d'intérêts sur ces engagements, alors que les produits d'intérêts sur les actifs de la BCE, en particulier sur les titres acquis dans le cadre du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP), n'ont pas progressé dans les mêmes proportions.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

La BCE pourrait encore subir des pertes dans les années à venir. Si tel devait être le cas, ces pertes devraient toutefois être moins importantes que celles enregistrées en 2023 et 2024. Par la suite, la banque centrale devrait renouer avec les bénéfices. En tout état de cause, la BCE peut opérer efficacement et remplir sa mission principale de maintien de la stabilité des prix, quelles que soient les pertes subies. Sa solidité financière est d'ailleurs confirmée par son capital et la taille considérable de ses comptes de réévaluation, dont le montant cumulé s'établissait à 59 milliards d'euros fin 2024, soit 13 milliards d'euros de plus que fin 2023.

Pour 2024, les produits et charges d'intérêts de la BCE se présentent comme suit :

	2024 millions d'euros	2023 millions d'euros	Variation millions d'euros
Réserves de change	2 537	2 382	155
Titres détenus à des fins de politique monétaire	3 850	3 467	383
Créances relatives à la répartition des billets en euros au sein de l'Eurosystème	5 232	4 817	415
Rémunération des créances des BCN au titre des avoirs de réserve transférés	(1 448)	(1 335)	(114)
Soldes TARGET dus par les/aux BCN	(15 674)	(14 236)	(1 439)
Autres	(1 479)	(2 288)	809
Produits nets/(charges nettes) d'intérêts	(6 983)	(7 193)	210

En 2024, comme en 2023, les charges d'intérêts ont été plus élevées que les produits d'intérêts, principalement en raison du niveau des charges d'intérêts sur les engagements TARGET nets de la BCE. L'accroissement de ces charges résulte du relèvement, à 4,1 % contre 3,8 % en 2023, du taux moyen des opérations principales de refinancement, qui est utilisé pour la rémunération de ces engagements. L'augmentation du taux moyen des opérations principales de refinancement a également entraîné une hausse des produits d'intérêts sur les créances relatives à la répartition des billets en euros en circulation et des charges d'intérêts dues aux BCN en rémunération de leurs créances au titre des avoirs de réserve transférés à la BCE. Les produits d'intérêts tirés des titres détenus à des fins de politique monétaire se sont également accrus, essentiellement sur les titres des administrations publiques détenus dans le cadre du PEPP. Les produits d'intérêts au titre des réserves de change se sont accrus, en grande partie sous l'impulsion des titres libellés en dollars des États-Unis.

Les réductions de valeur se sont élevées à 269 millions d'euros (38 millions d'euros en 2023) et résultent surtout du recul de la valeur de marché de certains titres détenus dans le portefeuille en dollars et de la dépréciation du yen, qui a entraîné une diminution de la valeur des avoirs dans cette devise.

Les frais de personnel ont atteint 844 millions d'euros (676 millions d'euros en 2023), en raison principalement de la hausse des dépenses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi à la suite

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

d'une modification des règles régissant les plans de retraite de la BCE en 2024. Les autres charges administratives se sont également accrues, à 626 millions d'euros (596 millions d'euros en 2023), essentiellement sous le poids des dépenses informatiques dans le cadre de la transformation numérique, mais aussi sous l'effet de l'inflation.

Le revenu provenant des redevances de surveillance prudentielle, prélevées auprès des banques supervisées pour couvrir les dépenses engagées par la BCE dans le cadre de ses missions prudentielles, s'est établi à 681 millions d'euros (654 millions d'euros en 2023).

La taille du bilan de la BCE s'est réduite de 33 milliards d'euros, à 641 milliards d'euros (673 milliards d'euros en 2023), en raison principalement de la diminution graduelle des avoirs au titre de l'APP du fait des remboursements.

Bilan consolidé de l'Eurosystème

Fin 2024, le bilan de l'Eurosystème, qui comprend les actifs et passifs des BCN des pays de la zone euro et de la BCE vis-à-vis des tiers, s'élevait à 6 428 milliards d'euros (6 887 milliards d'euros en 2023). La diminution par rapport à 2023 s'explique par le recul des titres détenus à des fins de politique monétaire, à 4 283 milliards d'euros (4 694 milliards d'euros en 2023), principalement du fait des remboursements. Les avoirs au titre de l'APP se sont contractés de 353 milliards d'euros, à 2 673 milliards d'euros, à la suite de l'arrêt, en juillet 2023, des réinvestissements des actifs arrivant à échéance, tandis que les avoirs au titre du PEPP se sont réduits de 57 milliards d'euros, à 1 609 milliards d'euros, les actifs arrivant à échéance n'ayant été que partiellement réinvestis au second semestre 2024. Par ailleurs, les opérations de prêt de l'Eurosystème sont revenues à 34 milliards d'euros (410 milliards d'euros en 2023), sous l'effet essentiellement de l'arrivée à échéance de la troisième série d'opérations ciblées de refinancement à plus long terme (TLTRO III). La baisse qui en a résulté a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la valeur en euros des avoirs en or de l'Eurosystème, à 872 milliards d'euros (649 milliards d'euros en 2023), en raison de l'appréciation du cours de marché de l'or, exprimé en euros.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à M. William Lelieveldt (tél. : +49 69 1344 7316).

Notes

- La somme des composantes peut ne pas être égale au total en raison des arrondis.
- Des informations supplémentaires sur les [services TARGET](#) sont disponibles (en anglais) sur le site Internet de la BCE.

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

- Pour en savoir plus sur les bénéfices et les pertes de la BCE et des banques centrales nationales de la zone euro, veuillez consulter la [note explicative](#) à ce sujet.
- Le 13 mars 2024, le Conseil des gouverneurs est convenu d'un [ensemble de principes destinés à guider la mise en œuvre de la politique monétaire](#) à l'avenir et a décidé, parmi les principaux paramètres approuvés, qu'il continuerait de piloter l'orientation de la politique monétaire par le biais du taux d'intérêt de la facilité de dépôt. Dans ce contexte, le Conseil des gouverneurs a aussi décidé que, à compter du 1^{er} janvier 2025, le taux d'intérêt de la facilité de dépôt servirait de base pour la rémunération a) des soldes TARGET dus par les/aux BCN de la zone euro, b) des créances relatives à la répartition des billets en euros au sein de l'Eurosystème et c) des dettes au titre des avoirs de réserve transférés.
- Des informations supplémentaires sur les procédures comptables et d'information financière de la BCE et de l'Eurosystème ainsi que sur les comptes annuels de la BCE peuvent être consultées dans la [décision \(UE\) 2024/2938 de la Banque centrale européenne du 14 novembre 2024 concernant les comptes annuels de la Banque centrale européenne \(BCE/2024/32\)](#) (JO L 2024/2938 du 11.12.2024) et l'[orientation \(UE\) 2024/2941 de la Banque centrale européenne du 14 novembre 2024 concernant le cadre juridique des procédures comptables et d'information financière dans le Système européen de banques centrales \(BCE/2024/31\)](#) (JO L 2024/2941 du 11.12.2024), ainsi que sur le site Internet de la BCE.
- Le bilan consolidé de l'Eurosystème est établi sur la base de données provisoires. Le bilan annuel consolidé final de l'Eurosystème sera publié en juin.